

J. n° 1616

Service vicinal

Département
de l'Oise

Arrondissement
de Beauvais

Chemin de grande communication N° 104 de Douzeons à Neufmarché

Dates des
mises à jour

20 août 1907

MONTEL

Banlieue dépendant de St-Pierre-ès-Champs

Projet

de rectification des alignements de la traverse de Montel

Revisé par l'agent voyer sousigné
Signé Houré

Dressé & présenté par l'ingénieur ord. sousigné
V. Beauvais le 20 Mars 1866
Signé Louvois

Vu & approuvé à l'approbation par l'ingénieur
en chef sousigné
Beauvais le 21 Mars 1866
Signé Deu

Vu et approuvé conformément à notre
arrêté de ce jour
Beauvais le 7 Mars 1866
Signé
De de Louvois

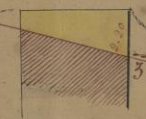
Echelle de 0^m 00 par mètre

(0-2) Ably: deux partons du point 0 situé au droit du point 1) et à 4^m de distance
 côté de songeons, de la maison du S^r Guimier Les Héritiers



Meuchaux
 Chardel Olivier

Champs à Montel

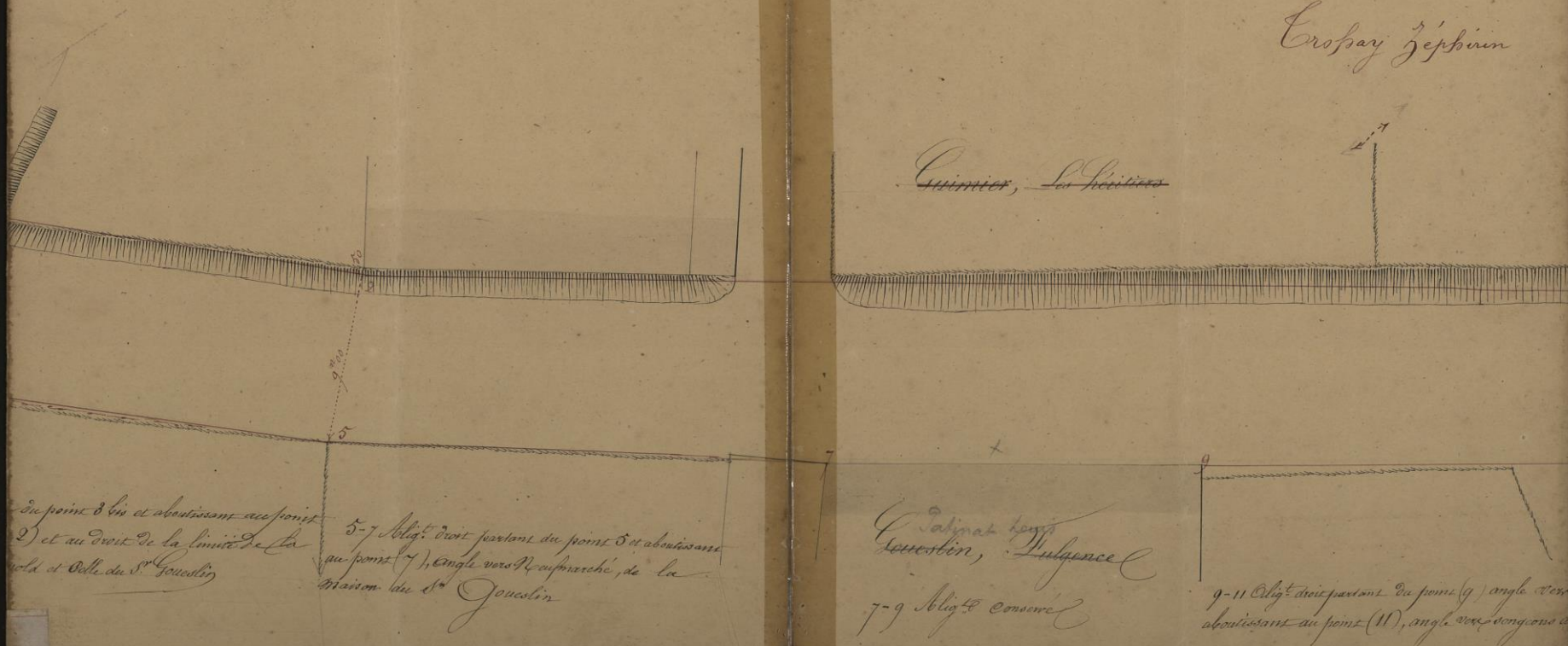


Patinot Gustave
 Meuchaux

1-3-à Ably: deux partons du point (1) situé au droit de la limite 3 bis & Ably: deux partons
 de la propriété du S^r Meuchaux Legués à 4^m de distance de l'axe du (5) situé à 9^m du point
 3 bis passant au point 3 situé à 2^m en arrière de l'angle côté propriété du S^r Meuchaux
 de Neufmaxobi de la maison du S^r Rudeux Legués et aboutit
 au point 3 bis où il rencontre la face de la propriété dudit
 S^r Meuchaux

L'axe Du Chemin et aboutissant au point (2) situé à 5^m 50 en avant de l'angle

2-4 Alig^t droit partant du point (2) aboutissant au point (4) sur



Crosby Zéphirin

Cuisinier, Les Pâtisseries

Cuisinier, Les Pâtisseries
7-9 Alig^t consorcé

9-11 Alig^t droit partant du point (9) angle vers
aboutissant au point (11), angle vers S. au franchis de

du point 8 sur et aboutissant au point
D et au droit de la limite de la
ville de Celle de S^r Jousselin

5-7 Alig^t droit partant du point 5 et aboutissant
au point (7), angle vers N. au franchis de la
maison de S^r Jousselin

à 9^m de distance du point 13 et de l'align. (11-13)

4-6 Align. droit passant du point (4) et aboutissant au point (6) angle côté de Saugeons
de la grange du S^r Roger

6-8

C 689.

M^r de Cochar

~~Roger, Philippeaux~~
Desbaryes



Desbaryes
Roger, Philippeaux

Maréchal parmis
Pacassent, Aubriet

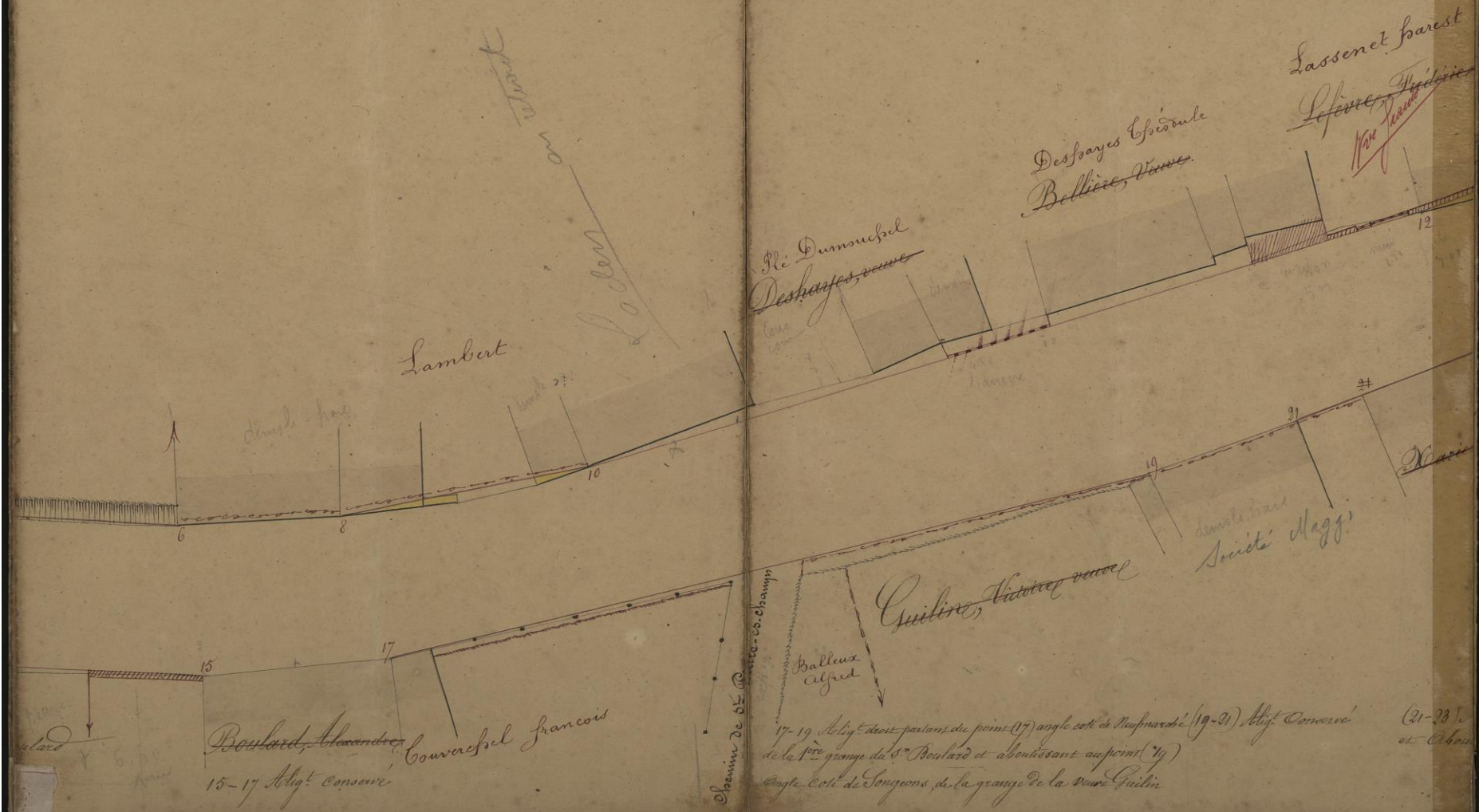
Neuf marches, de la grange du S^r Goussier &
la forge du S^r Roger

13-15 Align. droit passant du point (13) et aboutissant au point (15), angle vers Saugeons, des bâtiments du S^r P.

8-10 Alig^e droit partant du point 8, angle côté de
 Neufmarché, de la 1^{re} grange du S^r Roger, et Songeon,
 aboutissant au point 10 angle séparatif des
 deux maisons du S^r Roger

ou partant du point (10) et aboutissant au point (12) Angle, côté de

12-13
 ou
 (14-15)
 ou la
 Neuf



Boulevard, Blanchard, Couvachel Francois
 15-17 Alig^e Conserve

17-19 Alig^e droit partant du point (17) angle côté de Neufmarché (19-21) Alig^e Conserve
 de la 1^{re} grange du S^r Boulevard et aboutissant au point (19)
 angle côté de Songeon, de la grange de la vigne Guilin

21-23
 ou Chou

Aligné droit mené parallèlement à l'aligné (21-23) par le point (12) et prolongé jusqu'à la

(14) de l'alignement suivant

(16-18) Aligné droit parallèle à l'aligné (23-25) mené par le point (16) angle vers Sangleons

mené de St Lambert et prolongé jusqu'à la rencontre (18) avec la façade latérale côté de

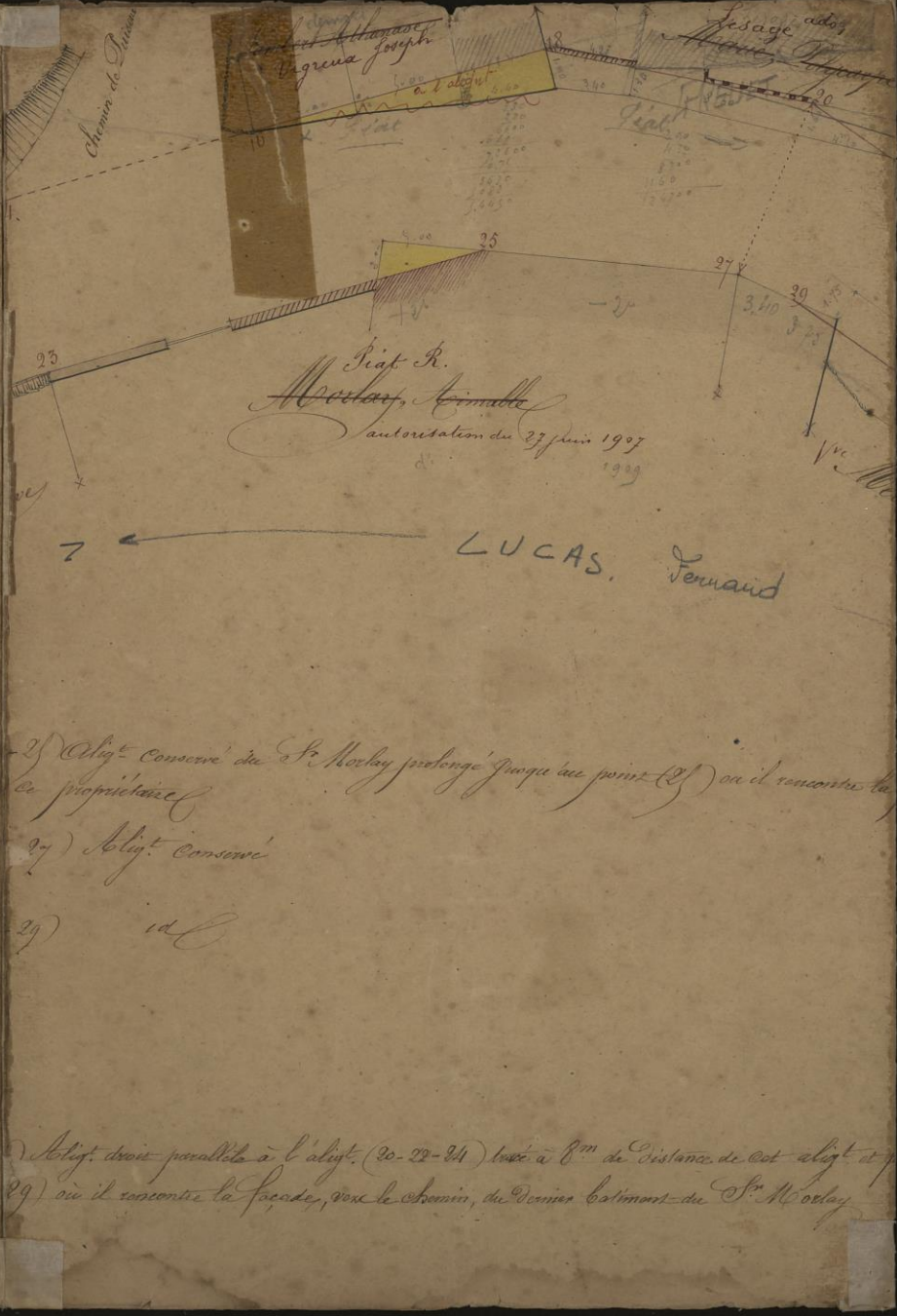
parallèle du dernier des bâtiments de ce propriétaire

Aligné droit mené par le point (20) angle vers Neufmarché de la grouppe de la V^e Quilme

mené au point (23) angle vers Sangleons, de mar du S^r Morlay

Aligné droit parallèle à l'aligné (20-22-24) tracé à 8^m de distance de cet aligné et par

point (29) ou il rencontre la façade, vers le chemin, du dernier bâtiment du S^r Morlay



(23-25) Aligné conservé du S^r Morlay prolongé jusqu'au point (25) ou il rencontre la

face propriétaire

(25-27) Aligné conservé

(27-29) id

(29-31) Aligné droit parallèle à l'aligné (20-22-24) tracé à 8^m de distance de cet aligné et par

point (29) ou il rencontre la façade, vers le chemin, du dernier bâtiment du S^r Morlay

Plan de la rivière

(18-20) Mgt. doit joindre le point (18) avec le point (20) ci-dessus de même

(20-22-24) Mgt. actuel de parapet gauche du pont de Mortel prolongé jusqu'au point (20) situé sur une perpendiculaire à l'alignement (27-29) passant par le point 27

Crossonnières Bertin

la Commune

Écluse (rivière)

M. de Constant

Passade du 1^{er} bâtiment

Côté de Nouffrancobé

alignement jusqu'au C

